



ROYAUME DU MAROC
BARID AL-MAGHRIB
www.poste.ma
DIRECTION SUPPORT ET ACHATS
APPEL A LA CONCURRENCE POUR MARCHÉ NEGOCIÉ
N° 53/2015 DSA
SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 09/06/2015 à partir de 10h00, il sera procédé dans les locaux de la Direction Support et Achats 8, rue Dayt Erroumi-Agdal à Rabat à l'ouverture des plis relative à l'appel à la concurrence pour marché négocié concernant :

**Acquisition d'une solution de restructuration, normalisation
et validation postale des adresses**

Les modalités de soumission au présent appel à la concurrence pour marché négocié sont précisées dans le cahier des charges qui doivent être retiré contre accusée de réception auprès du Service des Achats Informatique/ Télécom et Prestations, relevant de la Direction Support et Achats, à l'adresse susvisée.

Les offres doivent être accompagnées du cautionnement provisoire fixé à : **57 000.00 DH**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26, 29 et 30 du règlement des marchés de Barid Al Maghrib du 22 Mai 2009 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de Barid Al Maghrib ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Dossier administratif :

- 1/ La déclaration sur l'honneur;
- 2/ La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent;
- 3/ L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an;
- 4/ L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS;
- 5/ Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu;
- 6/ Le certificat d'immatriculation au registre de commerce ainsi que le certificat de non-redressement ou non-liquidation judiciaire
- 7) le certificat de capacité financière
- 8) L'attestation d'assurance.

N.B: Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes 3, 4 et 6 ci-dessus, et à défaut, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine.

Dossier technique:

1/ Note indiquant les moyens humains et techniques de l'entreprise, lieu, nature et importance des prestations exécutées comportant les indications prévues par le paragraphe 2 de l'article 26 du règlement des marchés de Barid Al Maghrib précité;

2/ Des attestations délivrées par les hommes de l'art ou par les maîtres d'ouvrages comportant les indications prévues par le paragraphe 2 de l'article 26 du règlement des marchés de Barid Al Maghrib précité;

Le dossier additif : Règlement de consultation et CPS.

Ces deux dossiers doivent être contenus dans une enveloppe cachetée et portant de façon apparente, outre les indications portées sur le pli, la mention «Dossier administratif, technique et additif»

Offre technique.

Offre financière comprenant : l'acte d'engagement timbré et le bordereau des prix

Les concurrents peuvent:

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service Achats Informatique, Télécom et prestations relevant de la Direction Support et Achats;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel à la concurrence au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La séance d'ouverture des plis se réunira le **09/06/2015 à partir de 10h00** à la Direction Support et Achats à l'adresse précitée.